

Notice pour l'utilisation du calendrier en ligne pour les pré-inscriptions

- sur le site du CODEP: sélectionner l'onglet "acc-privé"
- entrer le mot de passe qui vous a été fourni,
- sélectionner "pré-inscription des sorties clubs et brevet au calendrier"
- sélectionner l'année et le type de sortie
- sélectionner "formulaire ci joint"
- documenter le formulaire affiché,
- Pour les brevet, indiquer dans "nom de la randonnée et brevet" le type de brevet et le km,
- sélectionner "afficher les options d'envoi"
- sélectionner "recevoir une copie de ce message " et "recevoir une confirmation de lecture"
- lorsque vous avez fini de documenter le formulaire, sélectionner "envoyer"
- dans la boîte mail renseignée, un message récapitulera votre inscription
- lorsque le gestionnaire du calendrier aura pré-inscrit votre randonnée ou brevet (en blanc), vous recevrai une confirmation,
- fin juin, les randonnées ou brevets seront validées par le CODEP et passeront en vert sauf pour les cas de doublons (en rose). Pour ces cas, le président du CODEP contactera les clubs concernés pour trouver un arrangement,